RAPPROCHEMENT DES FORCES DÉMOCRATIQUES

Le FFS refuse l'addition des sigles

Le FFS milite toujours pour un rapprochement des forces démocratiques. Toutefois, «cette ouverture, les alliances et l'unité d'action ne peuvent être bâties sur le mensonge, l'intérêt personnel et la tentation du leadership».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Tels sont les propos tenus, hier, par le premier secrétaire national du FFS, M. Krim Tabou, lors de son intervention devant les membres du conseil national de son parti.

Un conseil national qui se tient en session extraordinaire au siège du parti dont l'ordre du jour est le «débat sur les questions organiques». «Le processus du renouvellement des instances du parti à travers les fédérations débutera à compter de novembre prochain», apprend-on.

Lors de son discours, le premier secrétaire national du parti du FFS a indiqué qu'«un effort d'ouverture, de réflexion et de lucidité est indispensable». «De nouvelles formes d'organisation et d'action sont à créer entre les différents partenaires politiques et sociaux.»

«Le bilan des convergences et des divergences politiques entre les différents acteurs politiques et sociaux doit être dressé pour permettre une clarification des enjeux et des stratégies», a-t-il souligné. «Nous sommes contre l'addition des sigles. L'alliance entre les forces démocratiques doit être basée sur le principe d'éthique politique. Donc, pour un avenir meilleur, il faut engager un débat sérieux sur la base d'un contrat de principe», ajoutera-t-il.

Cette idée développée par le FFS fait suite au constat dressé par le premier secrétaire national du FFS, pour qui «la situation est trop préoccupante pour laisser le pouvoir faire ce qu'il veut». Pour M. Karim Tabou, «le peuple algérien ne peut pas rester dans l'expectative et la léthargie. Il doit absolument se remettre en mouvement et s'organiser à travers des organisations et avec des personnalités autonomes».

Karim Tabou a abordé dans son intervention la situation politique, sociale et économique du pays. C'est ainsi que l'intervenant a dressé un tableau sombre de la situation qui prévaut dans le pays. «Depuis l'élection de Bouteflika et les événements qui ont suivi, le pays vit une période de repli et de régression politiques. Les menaces et les atteintes au pluralisme et aux libertés se précisent. Tout se passe comme si le peuple algérien, à l'instar des autres peuples du Maghreb, est à son tour corseté dans des normes politiques imposées à cette région. Au-delà des variétés institutionnelles et des conteurs politiques des régimes, on voit bien que les libertés des peuples du Maghreb sont limitées et réduites», a-t-il indiqué en guise d'introduction à son discours.

Photo : Samir Sid

Karim Tabou dresse un tableau sombre de la situation du pays.

«Qu'elle est donc la différence entre les pouvoirs du roi et les pouvoirs des "présidents" à vie ?» s'est il interrogé.

Et d'ajouter : «Le processus politique en œuvre dans le pays se rapproche graduellement dans ses aspects fondamentaux des systèmes autoritaires en place chez nos voisins (…).

Ce repli politique est d'autant plus inéluctable que la crise financière internationale est en train de nous rattraper. Contrairement aux théories qui prévoyaient que la crise économique et sociale entraînerait des concessions politiques et une dynamique d'ouverture, le régime se fige et se transforme en citadelle. La manne financière du pétrole chute dramatiquement, l'économie nationale entièrement dépendante de cette manne, alors que sur le plan social, la situation déjà difficile en période d'aisance financière ne peut que s'aggraver dans les prochains mois.

Les couches sociales vulnérables seront durement atteintes», a-t-il soutenu.

A. B.

TAXE SUR LES VÉHICULES NEUFS

La hausse ne s'applique qu'aux grosses cylindrées

La hausse de la taxe sur les véhicules neufs ne s'appliquera qu'aux véhicules dont la puissance fiscale est supérieure à 2 500 cm³. Ainsi en a décidé la loi de finances complémentaire pour 2009 qui a été adoptée en Conseil des ministres mardi dernier.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La hausse de la taxe, objet de spéculations et d'incertitudes, a été donc discutée même si le communiqué final n'en fait pas mention. Ainsi, les véhicules de puissance supérieure à 10 chevaux, autrement dit les véhicules utilitaires et les grosses cylindrées, seront davantage taxés, la hausse allant jusqu'à 20 millions et 30 millions de centimes selon la carburation essence ou diesel. Ce qui rassure les acquéreurs de véhicules de moindre puissance (moins de 2500 cm³), qui pensaient être également concernés par cette hausse.

Certes, la loi de finances complémentaire exempte les petites cylindrées d'une hausse de la taxe mais elle maintient, cependant, le principe de la taxe instituée l'année dernière et qui a suscité une certaine hostilité difficilement surmontée.

Ainsi, les acquéreurs de «petites cylindrées» continueront à payer une taxe allant de 50 000 à 150 000 DA selon le type de carburation et la puissance fiscale.

A quels objectifs répond cette hausse spécifique ? Si la finalité est d'ordre environnemental, la cible est mal choisie puisque les véhicules de type 4x4, par exemple, ne sont pas tous de gros pollueurs, ce qui n'est pas le cas des urbaines à carburation diesel.

Photo : DR.

Les petites cylindrées non concernées.

Quoique la nécessité d'encourager par tous les moyens l'utilisation des essences moins polluantes explique ce choix. S'agit-il de consolider le Fonds national de soutien aux transports collectifs par des apports plus conséquents ?

Autre explication plausible d'autant que la taxe qui a été «généreuse» fiscalement l'année dernière ne semble pas l'être en 2009. Vise-t-on à obliger les concessionnaires automobiles à se conformer davantage aux nouvelles mesures régissant l'investissement étranger et le commerce ?

Des mesures dont la finalité, à savoir la protection de l'économie nationale, demeure légitime et pertinente, mais qui cependant est tributaire d'une meilleure visibilité de la politique économique menée actuellement.

A-t-on trouvé ainsi la solution médiane, le compromis entre les partisans d'une suppression totale de la taxe et les adeptes d'une hausse générale de la taxation ? Peut-être même si d'aucuns pourraient suspecter un autre atermoiement, confirmant l'«hésitationnisme», barbarisme possible pour qualifier cette manière de conduire les affaires du pays.

C. B.

Aimez-vous la publicité ?

C'est le thème d'un sondage que propose RH.International communication sur son site www.rhexpo-evenementiel.net. Cette initiative, qui intervient à la veille du premier festival de la publicité qui aura lieu en novembre prochain, permettra, à coup sûr, de mesurer l'intérêt que porte le consommateur aux différents produits pour lequels divers supports médiatiques : télé, radio, presse écrite, internet, affiches...) font de la publicité. Quelle place occupe cet outil de communication dans notre quotidien ? Nous le saurons dans peu de temps.

R. N.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Ouali et Aribi, parents et alliés de Tizi-Ouzou et Hasnaoua ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur mère

Mme Vve OUALI NÉE ARIBI ZOHRA

survenue à l'âge de 89 ans.

L'enterrement est prévu aujourd'hui samedi 25 juillet à partir de 12h au carré familial du cimetière de M'Douha de Tizi-Ouzou. La levée du corps se fera le même jour au domicile mortuaire sis 55, rue Ramdani-Lakhdar - Tizi-Ouzou. ***A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons et qu'Il l'accueille en Son Vaste Paradis.***